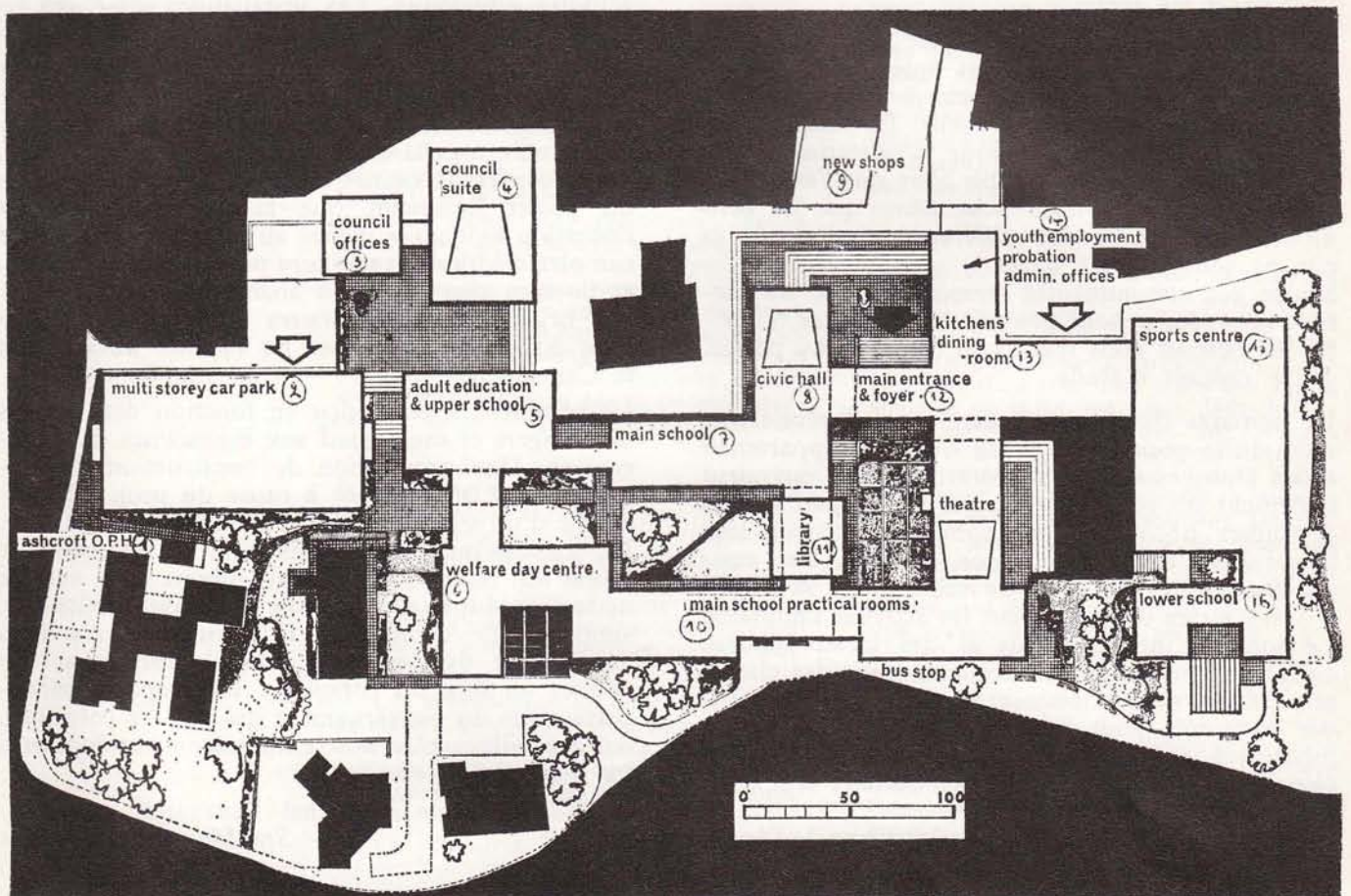


UN COMPLEXE SCOLAIRE INTÉGRÉ A SUTTON (ANGLETERRE)

D'après un article paru dans la revue syndicale "The Teacher" du 3-3-72 (Traduction de M. Bertrand)

« Ce qui est envisagé n'est pas une école entourée d'un certain nombre d'autres bâtiments plus ou moins intimement liés à elle, mais plutôt une unité organique intégrée, accessible à tous, dans laquelle il sera souvent difficile de définir les composantes. Il n'y aura pas de différence perceptible entre l'école et les locaux servant à l'éducation des adultes, ou entre la classe de 1^{er} et le service d'organisation des loisirs des jeunes. Le théâtre de l'école sera aussi le théâtre public à l'usage de la communauté... La salle des sports accueillera la chorale locale. Les bars et les restaurants serviront aussi bien la population scolaire qu'adulte et il sera impossible de dire où s'arrêtent les installations sportives de l'école et où commence le complexe sportif à usage de la communauté. »



1. Centre pour personnes âgées.
2. Parking à étages.
3. Bureaux du conseil.
4. Salle de réunion du Conseil.
5. Adultes et élèves + 16 ans.
6. Crèche.
7. Ecole 13-16 ans.
8. Salle de réunion publique.

9. Nouveaux magasins.
10. Salle spécialisée de l'école 13-16 ans.
11. Bibliothèque.
12. Entrée principale et accueil.
13. Cuisines. Restaurant.
14. Orientation professionnelle. Liberté surveillée. Bureaux administratifs.
15. Complexe sportif.
16. Ecole 9-13 ans.

Les futurs élèves de l'école secondaire de Sutton-in-Ashfield iront à l'école au centre communautaire. Ils ne connaîtront pas les limites qui séparent l'école des autres bâtiments du centre. Leur école sera partie intégrante d'un grand complexe qui couvrira la plupart des besoins sociaux de la ville (éducation pour adultes, crèche, sport, culture, santé, orientation professionnelle, aide aux personnes âgées et handicapées, centre de liberté surveillée...)

Les travaux commencent ce mois-ci sur un terrain d'un peu plus de 3 ha et l'école doit ouvrir en septembre 73.

Le principe qui a présidé aux réalisations qui concernent l'éducation est basé sur l'idée que l'éducation contemporaine doit être axée sur la vie et non sur un certain « académisme ». Donc que les écoles ne doivent pas être séparées de la communauté, ne doivent pas être des chapelles hors de la vie réelle.

Mr James Stone, le responsable de l'Education pour le Nottinghamshire dit que l'idée est de socialiser l'éducation, de l'ouvrir à la communauté et d'ouvrir la communauté à elle. La vieille tradition d'un système monastique d'éducation visant une minorité n'est plus valable alors que l'éducation vise aujourd'hui la masse, de même que les définitions rigoureuses des différents services de la cité ne sont plus de mise.

Seules des communautés fermées comme les monastères et les prisons peuvent se permettre d'ignorer les besoins réels relatifs au bien-être du public, dit le rapport d'étude.

Un sondage dans la ville de Sutton a révélé que 10% de la population de 14 à 21 ans appartenait à des clubs et que la plupart des clubs ouvraient seulement un soir par semaine. La plupart de ces personnes ne savent pas comment occuper leur temps libre dans cette région minière. Les associations locales ont peu de salles pour se réunir et il n'y a rien de prévu pour les activités familiales. Le sondage indiquait que si des locaux étaient aménagés il y aurait une demande pour des classes pour adultes dans la journée, aussi le projet prévoit-il des bâtiments pour les hommes sans emploi, les ménagères et les employés qui sont de plus en plus libérés de leur travail pour parfaire leur éducation.

Mais ces bâtiments ne seront pas distincts de l'école.

Les élèves des classes terminales pourront assister aux cours pour adultes et les adultes pourront assister aux cours dans les classes terminales.

« Il y a grand intérêt à mélanger grands élèves et adultes pour des activités telles que enseignement ménager, travaux de couture, puériculture, travail du bois, du fer, etc... », ajoute le rapport.

Le projet prévoit que les élèves pourront bénéficier des services de la communauté. Par exemple les enfants laissés à la crèche par les parents qui suivent les cours pour adultes pourront être encadrés par les élèves d'enseignement ménager.

Un centre pour personnes âgées et handicapées donnera en permanence l'occasion aux jeunes de faire œuvre sociale utile.

Le centre d'orientation professionnelle fera partie de cet ensemble, de compagnie avec l'école qui lui fournit le tiers de ses clients. L'organisation des loisirs pour jeunes sera intégrée aux autres activités éducatives. Les installations sportives — y compris le terrain de boules et la patinoire — seront à la disposition de toute la communauté.

Le Département de la Santé a refusé de débloquer la somme nécessaire à la construction d'une clinique telle qu'elle était conçue dans le complexe, mais l'espace nécessaire a été préservé. Les auteurs du projet indiquent que la clinique fournirait l'occasion unique de mettre au point un programme complet d'éducation sanitaire pour élèves et adultes, et ils sont peu enclins à abandonner leur idée.

Les organisations volontaires pourront louer l'espace disponible et utiliser les facilités offertes par le Centre.

Le complexe a été conçu en fonction des besoins des usagers et sans égard aux organismes de financement. Une proposition de construction de magasins a été abandonnée à cause du projet d'édification d'un grand centre commercial tout à côté. Le Département de l'Education a approuvé le projet et accepté qu'il soit investi une somme nettement supérieure à celle qu'aurait coûté une simple Ecole secondaire. Il a aussi approuvé la dépense de 650.000,00 F pour la formation des adultes au sein du complexe. La plupart des départements du gouvernement qui ont été consultés, ont accueilli ce plan avec enthousiasme et approuvé les dépenses nécessaires.

Michel BERTRAND

37 - Ste Maure de Touraine